

Luxeuil-les-Bains, le 27 février 2017



**A l'attention des conseillers
communautaires titulaires et suppléants**

Affaire suivie par : Marielle DUVAL
Tél. : 03.84.40.63.05 / Fax : 03.84.93.84.15
marielle.duval@paysdeluxeuil.fr

**CONVOCATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer qu'un conseil communautaire aura lieu

**Lundi 6 mars 2017 à 19 h 00
A la salle du Conseil – Mairie de Luxeuil-les-Bains**

ORDRE DU JOUR

	Rapport n°	Objet
1	2017-001	Désignation du secrétaire de séance et installation des nouveaux conseillers communautaires
2	2017-002	Relevé des décisions du Président
3	2017-003	Approbation du compte rendu du 12 décembre 2016
4	2017-004	Convention cadre de mise à disposition de personnel contractuel par le service de missions temporaires du Centre de gestion départemental de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Saône
5	2017-005	Adhésion au service social du centre de gestion de la Haute-Saône
6	2017-006	Accord de principe – Harmonisation – Gestion des congés et RTT en heures
7	2017-007	Régime indemnitaire - Complément de la délibération n° 2015-125 du 14.12.2015- Suppression extension PPAE à l'ensemble du personnel
8	2017-008	Démarche risques psychosociaux

9	2017-009	Actualisation du tableau des effectifs suite à la mise en œuvre du PPCR au 1 ^{er} janvier 2017
10	2017-010	Répartition des frais de personnel entre les budgets communautaires
11	2017-011	Facturation aux budgets annexes des charges de gestion courante imputées au budget général
12	2017-012	Budget ZAC du Bouquet – Approbation du compte de Gestion 2016
13	2017-013	Budget ZAC du Bouquet – Vote du Compte administratif 2016
14	2017-014	Budget ZAC du Bouquet – Report des résultats de l'exercice 2016
15	2017-015	Budget ZAC Les Sept Chevaux – Approbation du compte de Gestion 2016
16	2017-016	Budget ZAC Les Sept Chevaux – Vote du Compte administratif 2016
17	2017-017	Budget ZAC Les Sept Chevaux – Report des résultats de l'exercice 2016
18	2017-018	Budget Assainissement – Approbation du compte de Gestion 2016
19	2017-019	Budget Assainissement – Vote du Compte administratif 2016
20	2017-020	Budget Assainissement – Affectation des résultats de l'exercice 2016
21	2017-021	Budget SPANC – Approbation du compte de Gestion 2016
22	2017-022	Budget SPANC – Vote du Compte administratif 2016
23	2017-023	Budget SPANC– Affectation des résultats de l'exercice 2016
24	2017-024	Subvention SPANC 2017 année 2 sur 5
25	2017-025	Budget Ordures Ménagères – Approbation du compte de Gestion 2016
26	2017-026	Budget Ordures Ménagères – Vote du Compte administratif 2016
27	2017-27	Budget Ordures Ménagères – Affectation des résultats de l'exercice 2016
28	2017-28	Nuit de l'eau 2017

29	2017-29	Convention Banney : Luxeuil Froideconche Saint-Sauveur, ONF et CCPLx
30	2017-30	Budget Général Provision pour litige – BIJ
31	2017-31	Budget Général - Demande de subvention 2017 auprès de la CAF 70
32	2017-32	Budget général – accueil de loisirs - Avances sur subventions 2017
33	2017-33	Budget Général – Approbation du compte de Gestion 2016
34	2017-34	Budget Général – Vote du Compte administratif 2016
35	2017-35	Budget Général – Affectation des résultats de l'exercice 2016 et résultats corrigés
36	2017-36	Budget Général pacte fiscal et vote des taux de fiscalité 2017
37	2017-37	Pays des Vosges Sâonoises – représentation (1 élu titulaire et 1 suppléant)
38	2017-38	Représentation au sein des commissions
39	2017-39	Représentation auprès du SYTEVOM

Comptant vivement sur votre présence et en vous remerciant en cas d'empêchement de bien vouloir prévenir Mme DUVAL, et votre suppléant, hormis pour les communes de Froideconche, Luxeuil-les-Bains et Saint-Sauveur.

En effet (article 16 règlement de l'assemblée) : « *un conseiller de communauté titulaire empêché d'assister à une séance est remplacé, avec voix délibérative, par le délégué suppléant de sa commune.* »

Au cas où le délégué suppléant est empêché, ou dans les communes ne disposant pas de suppléant, le conseiller communautaire peut donner à un collègue titulaire de son choix, membre du conseil, pouvoir écrit de voter en son nom. Un même conseiller communautaire titulaire ne peut être porteur que d'un seul mandat.

Les pouvoirs dûment remplis et signés doivent être adressés au Président avant la séance ou déposés sur le bureau du Président au début de la réunion ou lors du départ des conseillers. »

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Par délégué du Président
Le 1er Vice-Président
Jean-Pierre BEY

Le Président
Didier HUA

